

# Questions à ceux qui me téléphonent pour me conseiller le vaccin



## LETTRE À LA CPAM DE LA ROCHELLE ET AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Monsieur,

L'organisme de la CPAM est fait en principe pour le bien des populations.

Depuis quelques temps, nous recevons de votre part des appels téléphoniques publicitaires pour la promotion de la vaccination contre le covid. Le gouvernement ne se prive pas de faire la promotion de ce « vaccin » par tous les moyens des médias à sa disposition.

N'étant pas opposé systématiquement à des vaccins, puisque nous en avons subi plusieurs au cours de notre vie – mais ceux-ci furent éprouvés de façon claire et ordonnée – il nous semble curieux que vous fassiez vacciner la population pendant une pandémie alors que ce vaccin ne semble pas avoir d'effet

thérapeutique à court terme, et n'a pas à notre connaissance d'antériorité de référence.

Si vous voulez que nous soyons à l'écoute de vos conseils, nous vous demandons :

1°/ Ce vaccin n'ayant pas d'antériorité d'efficacité, il est injecté en somme comme vous le feriez sur des personnes volontaires des essais. Sommes-nous rémunérés pour ces essais, ce qui est le cas lorsque l'on teste des produits pharmaceutiques nouveaux ?

2°/ Pouvez-vous garantir que le vaccin interdira toute contamination du virus sur ma personne ?

3°/ Connaissez-vous des effets secondaires provoqués par le vaccin ? Y a-t-il un doute sur cette possibilité ? En cas d'effets secondaires, êtes-vous certains qu'ils peuvent être guéris sans risque ?

4°/ En cas de décès de la personne vaccinée selon vos conseils, et a priori en bonne santé, est-ce que le ministère de la Santé endossera les responsabilités puisqu'il est maître d'œuvre de cette promotion, s'il existe un doute que le vaccin soit le coupable, ceci avéré par des experts ?

Il est bien entendu que sans réponse claire et franche de votre part à toutes ces questions de sécurité, la vaccination ne pourra être envisagée dans notre famille par précaution minimale indispensable, ni sur les plus jeunes, ni les plus anciens. Sachant que le virus du covid-19 peut être soigné et guéri par une médecine appropriée.

Nous vous remercions par avance de nous donner des réponses. Veuillez croire, Monsieur, à mes salutations distinguées.

**Pierre ESCLAFIT**